



Emploi du temps des 3èmes du 24 juin au 5 juillet

publié le 17/06/2019

L'emploi du temps des élèves de 3èmes est modifié du 24 juin au 5 juillet 2019 en raison des révisions du DNB.

Les élèves de 3èmes seront formés au PSC1 :

* pour les 3A : mardi 25 juin de 14 à 17 h 00 et le mardi 2 juillet de 8h 30 à 12 h 30

* pour les 3B : mardi 2 juillet de 14 à 17 h 00 et le mercredi 3 juillet de 8 h 30 à 12 h 30

Cette formation est obligatoire, les élèves doivent être présents sur l'ensemble de la formation.

Vous trouverez les emplois du temps de chaque classe.

Documents joints

 [emploi_du_temps_3a](#) (PDF de 100.9 ko)

 [emploi_du_temps_3b](#) (PDF de 174 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.